

Appliquer

<b>IDENTIFIANT</b>	8419	<b>Temps plein/partiel</b>	À plein temps
<b>Emplacement</b>	Italie	<b>Régulier/Tem...</b>	Habituel
<b>Date d'émission</b>	21/10/2022	<b>Durée de la mission</b>	2 années
<b>Date de clôture</b>	10/11/2022	<b>Noter</b>	P-4
<b>Unité organisationn...</b>	Bureau de l'avocat général		

 [Retirer des favoris](#)

## Cadre organisationnel

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est une institution financière internationale et une agence spécialisée des Nations Unies dédiée à l'éradication de la pauvreté et de la faim en milieu rural. Il le fait en investissant dans les populations rurales. Le FIDA finance des programmes et des projets qui augmentent la productivité agricole et augmentent les revenus ruraux, et plaide aux niveaux local, national et international pour des politiques qui contribuent à la transformation rurale.

Le Groupe d'appui aux services institutionnels (CSSG) comprend : (i) le Bureau du Président et des Vice-présidents (OPV) (ii) le Bureau du Conseiller juridique (LEG), (iii) le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) ; (iv) Office of Strategic Budgeting (OSB), (v) Quality Assurance Group (QAG), (vi) Change, Delivery and Innovation Unit (CDI) ; (vii) Bureau de la gestion des risques d'entreprise (RMO) et (viii) Bureau d'éthique (ETH), une unité autonome.

Le Bureau du Conseiller juridique (LEG) fournit des conseils aux organes de direction et aux organes directeurs du FIDA sur tous les aspects juridiques des opérations et de l'administration du FIDA alors que le FIDA s'efforce de mobiliser des ressources pour le développement agricole dans ses États membres. LEG fournit des conseils juridiques concernant les opérations du Fonds liées aux projets et est responsable de la rédaction et de la négociation des accords avec les États membres emprunteurs du FIDA et les organisations non gouvernementales qui fournissent le cadre juridique de la mise en œuvre des projets. Le conseiller juridique travaille directement avec les gestionnaires de portefeuille pays et les autres membres des équipes de développement de projet pour fournir des conseils juridiques sur la conception et la mise en œuvre du projet. En plus du travail de projet, LEG fournit des conseils juridiques sur un large éventail de questions institutionnelles et d'entreprise/administratives. Il s'agit notamment de l'interprétation, de la mise en œuvre et de la révision périodique des documents de base du FIDA, du fonctionnement de ses organes directeurs, de l'investissement de son fonds de réserve et de tous les aspects et implications juridiques liés aux questions de ressources humaines, de passation des marchés, de privilèges et d'immunité. LEG représente également le FIDA dans tout litige judiciaire ou extrajudiciaire devant les cours et tribunaux nationaux et internationaux. Le Bureau du Conseiller juridique est directement responsable devant le Président du FIDA. LEG représente également le FIDA dans tout litige judiciaire ou extrajudiciaire devant les cours et tribunaux nationaux et internationaux. Le Bureau du Conseiller juridique est directement responsable devant le Président du FIDA. LEG représente également le FIDA dans tout litige judiciaire ou extrajudiciaire devant les cours et tribunaux nationaux et internationaux. Le Bureau du Conseiller juridique est directement responsable devant le Président du FIDA.

Le titulaire travaille sous la direction générale du vice-président associé et avocat général (AVP&GC) et sous la supervision directe de l'avocat général adjoint, Institutionnel.

## Rôle de l'emploi

Le titulaire est responsable de la prestation de conseils et de services juridiques de qualité en matière juridique générale et, plus spécifiquement, en matière juridique opérationnelle à l'AVP&GC, à la DGC, à l'équipe divisionnaire et aux autres divisions et clients. Il / elle joue un rôle d'appui au cadre juridique des opérations du FIDA, tant techniques que de supervision, au sein du Bureau. Les missions de travail régulières sont des